

# La recherche au collégial

## Une pratique

C'est en 1999 que se trouve confirmé par une loi ce qu'on constatait déjà dans la pratique : les cégeps comme lieu d'enseignement supérieur sont aussi des espaces de recherche. Auparavant, la loi stipulait que les cégeps avaient pour mission de « dispenser l'enseignement général et professionnel de niveau collégial ». Avec le projet de loi 44, les cégeps doivent dorénavant être considérés comme des établissements d'enseignement supérieur « dont la mission est principalement de dispenser une formation préuniversitaire et technique », mais à laquelle s'ajoutent « la recherche appliquée et le transfert de connaissances ainsi que les services à la collectivité<sup>1</sup> ».

---

SÉBASTIEN PICHÉ

---

Lors des consultations menées à l'Assemblée nationale au sujet de ce projet de loi, plusieurs intervenants ont souligné le caractère restrictif de la mission de recherche que l'on voulait octroyer aux cégeps. La Fédération des cégeps et l'Association pour la recherche au collégial (ARC) – on s'en doute bien –, mais aussi la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) ont enjoint les parlementaires à parler de recherche au sens large, plutôt que de restreindre la recherche au collégial à la seule recherche appliquée. Avec raison, ils ont alors fait valoir que la recherche au collégial avait, depuis 40 ans, investi bien d'autres champs de la recherche et du développement,

sans compter le caractère hasardeux de toute tentative de définir une activité par essence difficile à limiter.

Au-delà de cette question en particulier, l'octroi d'une véritable mission de recherche aux cégeps apparaît comme un jalon important de l'histoire du réseau collégial québécois. Certains, sceptiques, pourraient y voir un détournement des cégeps de leur mission première : la formation. Les établissements du réseau collégial ont-ils réellement la capacité de mener des activités de recherche dignes de ce nom?

Après avoir consacré deux années à retracer l'histoire de la recherche au collégial au Québec, je crois qu'il faut non seulement répondre à cette ques-

tion par l'affirmative, mais même ajouter que la mission de recherche des cégeps s'est imposée d'elle-même, tant en raison de facteurs internes au développement des collèges, depuis 40 ans, que de facteurs externes en lien avec l'évolution des besoins technologiques et scientifiques de la société québécoise.

Comme historien, je cherche évidemment à inscrire un phénomène dans le temps, avec ses différentes bifurcations. Ainsi, il me semble que la recherche au collégial a connu cinq moments-clés, qui ont créé ses forces, mais aussi ses faiblesses.

La création des cégeps, en 1967-1968, fut le premier de ces moments-clés, et la décennie qui suivit en fut une d'an-

# qui a de l'histoire

cragage de la recherche au collégial. Puisque celle-ci fut d'abord envisagée sous l'angle du développement professionnel des enseignantes et enseignants de collège, et parce que les universités n'étaient pas en mesure, à ce moment, d'aider les nouveaux cégeps à se développer sur le plan pédagogique, ces derniers n'ont eu d'autre choix que de se définir eux-mêmes. Les premiers projets, ainsi que le premier programme de subvention dédié à la recherche au collégial (1973), concerneront ainsi l'enseignement et l'apprentissage. Rapidement, l'essor des programmes d'enseignement technique, particulièrement ceux liés aux technologies physiques et à l'informatique, font entrer toute une génération d'ingénieurs et de scientifiques dans les cégeps. L'expression « recherche technologique », pour nommer les travaux que ces personnes mènent – le plus souvent en lien avec des entreprises qui bénéficient des services de formation des cégeps –, émerge en même temps. Lorsque les travaux de rédaction de la première politique scientifique du Québec débu-



SOURCE : FERNAND LANDRY

1972. Fernand Landry, professeur au Cégep de La Pocatière, invente un système de rétention des filets de hockey, lesquels ont jusque-là été maintenus en place par des pics ancrés dans la glace. Le chercheur propose plutôt de retenir les filets à l'aide d'un champ magnétique variable et localisé. Ce système permettrait d'éviter les accidents quand les joueurs heurtent les contours du but, et faciliterait la réfection de la glace. Ici, Fernand Landry explique son projet lors d'une émission de *La soirée du hockey* à Radio-Canada.

tent, en 1978, il est d'ores et déjà admis qu'elle reconnaîtra le potentiel de recherche des collèves. Effectivement, *Un projet collectif* (1980) souligne la capacité des collèves à faire de la recherche en éducation, recommande la création de centres de recherche appliquée en lien avec des programmes de formation technique et conseille également que le programme de subvention à la recherche québécoise de l'époque, Formation de chercheurs et actions concertées (FCAC), s'ouvre aux chercheuses et chercheurs de collève. En 1983, avec l'ouverture des six premiers « centres spécialisés », ancêtres des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), et le finance-

ment des premiers projets de recherche au collégial par le Fonds FCAR<sup>2</sup> (Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche), notamment ceux de Catherine Fichten, Walter Whiteley et Suzanne Veillette, les fondations de l'édifice de la recherche au collégial sont construites.

Le deuxième moment-clé fut marqué, au milieu des années 1980, par ▶

1. Projet de loi n° 44. Loi modifiant la loi sur les collèves d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2009, page 5.
2. Le FCAR, indépendant du ministère de l'Éducation, a remplacé le FCAC en 1982.

une mobilisation des personnes impliquées dans les activités de recherche au collégial. D'abord sous l'égide de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), qui organise le premier colloque sur la recherche au collégial en 1985, les chercheuses et chercheurs de collège créent l'ARC en 1988. La Fédération des cégeps met alors beaucoup d'énergie à faire reconnaître à ses membres une mission de recherche, mais réussit tout de même à faire augmenter considérablement les sommes allouées à la recherche au collégial en 1987. C'est également à ce moment que la plupart des universités québécoises créent des postes de « chercheurs associés » ou « professeurs associés » ouverts aux professeurs de cégeps; la première université à ouvrir le bal, rappelons-le, est l'Université Laval et sa décision fait suite à un symposium organisé conjointement avec les cégeps de la région de Québec. C'est durant cette période de mobilisation que le nombre de publications scientifiques connaît sa hausse la plus importante.

Toutefois, c'est au tournant des années 1990 que les activités de recher-



1982. Michel Perron et Suzanne Veillette, professeurs au Cégep de Jonquière, établissent une cartographie socioéconomique de la dystrophie myotonique de Steinert, une maladie génétique particulièrement présente dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ils démontreront en 1983 que le niveau de scolarisation des patients atteints par cette maladie est significativement peu élevé. En 1986, le Groupe d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES) dote le Cégep de Jonquière de son premier micro-ordinateur. Dans l'ordre, de gauche à droite : Guy Gravel, Burkhard Orthman (debout), Suzanne Veillette (debout), le Dr Jean Mathieu (assis), Gilles Hébert (assis), Michel Perron (debout).

SOURCE : GROUPE D'ÉTUDE DES CONDITIONS DE VIE ET DES BESOINS DE LA POPULATION (ÉCOBES)

che sont le plus nombreuses, durant ce que je considère comme le troisième moment-clé, l'âge d'or de la recherche au collégial. Dans tous les domaines, les chercheuses et cher-

cheurs de collège contribueront de façon significative. En 1996, lorsque le FCAR commande une analyse indépendante de la productivité des chercheuses et chercheurs de collège à un

« C'EST AU TOURNANT DES ANNÉES 1990 QUE LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE SONT LE PLUS NOMBREUSES, DURANT CE QUE JE CONSIDÈRE COMME L'ÂGE D'OR DE LA RECHERCHE AU COLLÉGIAL. »

— SÉBASTIEN PICHÉ

### Quelques projets marquants des chercheuses et chercheurs de collège

- |   |   |
|---|---|
| <p>1972 Fernand Landry : invention d'un système de rétention des filets de hockey par champ magnétique variable</p> <p>1978 Pierre Desautels : travaux sur la pensée formelle des étudiantes et étudiants de collège</p> <p>1982 Michel Perron et Suzanne Veillette : cartographie socioéconomique de la dystrophie myotonique de Steinert</p> <p>1983 Boulay, Drouin et Gagnon : développement de l'utilisation du laser submillimétrique pour l'industrie des pâtes et papiers</p> <p>1989 Catherine Fichten : intégration des étudiants ayant des incapacités (prix de l'Association on Higher Education and Disability)</p> | <p>1991 Centre spécialisé de technologie physique : développement du système de contrôle du « train intelligent » du métro de New York</p> <p>1994 Louise Lafortune et Lise St-Pierre : travaux sur l'interaction entre la pensée, les émotions et l'apprentissage des mathématiques</p> <p>2006 Alain Slakmon et Luc Macot : établissement de la preuve de la véracité de la conjecture de Syracuse (une des 10 découvertes de l'année selon <i>Québec Science</i>)</p> <p>2007 Élyse Dupras : travaux sur la figure des diables dans l'hagiographie française (prix Raymond-Klibansky du meilleur ouvrage en langue française en sciences humaines)</p> |
|---|---|

1990. Les chercheurs du Centre spécialisé de technologie physique du Cégep de la Pocatière inaugurent leur Centre automatisé de soudure par point, conçu pour souder les pavillons des voitures prototypes du métro de la ville de New York. On pourra y effectuer 1600 points de soudure en quatre heures! Les chercheurs du Centre ont par la suite conçu les moteurs d'ouverture automatique des portes et les systèmes de cartes électroniques pour ce métro. Encore aujourd'hui, les projets se poursuivent.



SOURCE : MARC FRENETTE

groupe d'universitaires, ceux-ci concluent que « [...] le dossier de ces chercheurs est comparable, en moyenne, à celui des chercheurs universitaires qui présentent des demandes au Fonds FCAR, quel que soit leur champ disciplinaire<sup>3</sup> ».

Les succès de ces années d'effervescence ne rendront que plus difficile à accepter le quatrième moment-clé, qui, au contraire, fut marqué par les compressions budgétaires et vit débouler une succession d'événements venant déstructurer la recherche au

3. Mireille Brochu, *Analyse de la productivité scientifique des chercheurs de collège. Rapport présenté au Fonds FCAR et à la Direction générale*

*de l'enseignement collégial du ministère de l'Éducation du Québec*, mai 1996, p. 10.



*L'AIEQ c'est un réseau de 3000 professeurs, étudiants et chercheurs qui, dans 82 pays, se consacrent à l'étude du Québec*

**Joignez-vous au Réseau international de l'AIEQ et profitez des avantages suivants:**

- ♣ Deux sites Internet, *Association internationale des études québécoises* et *Panorama sur le Québec*, qui vous proposent des dossiers, des articles et des répertoires permettant de mieux connaître le Québec.
- ♣ Un **bulletin électronique** hebdomadaire qui vous tient informé des publications récentes, des congrès ou colloques portant sur le Québec.
- ♣ Des rabais de **15 à 50%** pour l'abonnement à des revues ou l'achat de livres.
- ♣ Une aide pour inviter et recevoir dans votre établissement un **écrivain** québécois.
- ♣ Un **soutien financier** ou **technique** pour:
  - participer à un colloque ou inviter des participants à vos colloques;
  - publier un article, un livre, un répertoire;
  - identifier des collaborateurs ou partenaires;
  - élaborer ou mettre à jour un cours sur le Québec.
- ♣ Une **assistance** pour l'organisation dans votre établissement d'une session intensive de **formation** sur le Québec, son histoire, sa littérature et sa culture.

www.aieq.qc.ca  
www.panorama-quebec.com

Association internationale  
des études québécoises  
Place Royale, 32, rue Notre-Dame  
Québec (Québec) Canada G1K 8A5  
Téléphone: 418 528-7560 Télécopieur: 418 528-7558  
Courriel: accueil@aieq.qc.ca

A portrait of Yanick Villegieu, a man with grey hair, glasses, and a beard, wearing a blue shirt and a dark jacket. He is standing against a red background with a white curved banner at the bottom.

YANICK  
**VILLEDIEU**

**DIMANCHE 12 H**

*Les années lumière*

Réalisation : Dominique Lapointe

 **RADIO**  
PREMIÈRE CHAÎNE

[Radio-Canada.ca/lumiere](http://Radio-Canada.ca/lumiere)

collégial. Tout d'abord, le Fonds FCAR abolit le seul programme dédié aux chercheuses et chercheurs de collègue, afin de forcer leur intégration à des équipes universitaires. Mariage de raison, mais qui ne tient pas compte d'une foule de facteurs propres à la dynamique de la recherche au collégial. L'échec de cette approche se mesure à la place qu'occupe alors le Québec dans les subventions des organismes fédéraux accordées aux collèges canadiens : de premier au début des années 1990, le Québec n'a cessé de baisser au classement. Les compressions budgétaires des années 1996-1998 ont fait encore plus mal, allant même jusqu'à abolir le seul programme qui permettait de dégager de l'enseignement les chercheuses et chercheurs de collègue. On comprend que les activités de recherche aient chuté, alors que partout ailleurs, elles connaissaient une hausse considérable. Seuls les CCTT, à la faveur de politiques économiques favorisant l'innovation en entreprise, ont maintenu tant bien que mal le dynamisme de leurs travaux.

Finalement, cinquième moment, celui des années 2000, où il semble y avoir une nouvelle mobilisation autour de la recherche au collégial. Les organismes subventionnaires expérimentent de nouveaux programmes pour retrouver l'énergie qui caractérisait le début des années 1990. L'avenir nous dira si ces efforts, louables, seront couronnés de succès.

De cette histoire ici retracée, je retiendrais deux leçons utiles pour la suite des choses. Reconnaissons d'abord la réelle participation de la recherche au collégial à l'avancement du savoir et à la création d'un Québec plus innovateur, et prenons acte des décisions qui ont affaibli, par le passé, la capacité de recherche du réseau collégial. L'une et l'autre de ces leçons ne peuvent que nous aider à mieux soutenir les chercheuses et chercheurs de collègue. Ceux-ci demandent simplement à être partie prenante du réseau d'enseignement supérieur et, comme détenteurs de diplômes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, à participer à l'effort de recherche et à partager leur passion de créateurs et d'innovateurs. Comme le disait récemment une des plus prolifiques chercheuses de collègue des 40 dernières années, Catherine Fichten : « Je ne peux pas m'imaginer enseigner ma discipline sans y contribuer. Pour moi, la recherche est vitale<sup>4</sup>. » ◀

4. Fanny Kingsbury et Sébastien Piché, « La pratique de la recherche : passion et vitalité. Entrevue avec Catherine Fichten », *Pédagogie collégiale*, vol. 22, n° 4, 2009, p. 24.



SOURCE : WIKIPÉDIA

2006. Élyse Dupras, professeure de français au Cégep de Saint-Jérôme, publie *Diabes et saints – Le rôle des diables dans les mystères hagiographiques français*, ouvrage pour lequel elle se voit remettre le prix Raymond-Klibansky 2006-2007 de la Fédération canadienne des sciences humaines. Sur cette image, saint Augustin est en conversation avec le diable (Michel Padre, env. 1471). Les diables parcourant les hagiographies, c'est-à-dire les récits de la vie des saints, séduisent leurs proies, leur public, et même les praticiens de la scène médiévale. Leur comique indéniable a longtemps fait oublier le rôle essentiel qu'ils jouent dans la fiction dramatique. La fascination qu'exercent les diables tient à leur ambivalence : condamnés au mal, mais voués à prêcher le bien.



« Merci à la revue **Découvrir** pour ces **30 années** de découvertes et d'innovations »

## UNE PASSION : découvrir!

Depuis 30 ans, le Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel du CHUS est à l'avant-plan des grandes préoccupations actuelles en santé. Nos 180 chercheurs développent de nouvelles connaissances qui visent à maintenir et à améliorer la santé des patients, à prévenir des maladies et à mettre à place de nouvelles pratiques cliniques.

crc.chus.qc.ca

Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke  
Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel